



« Diagnostic ponctuel Inventaire Habitats Faune Flore »

-

Commune de Saint-Aubert

(Juillet 2022)

Personne contact :

PADE ingénierie
Mr DERIEUX Julien
2 B AV VICTOR HUGO
59400 CAMBRAI

Auteurs de l'étude :

Emmanuel CARON : directeur d'étude – 07 60 21 77 73
Marianne MILLIET-TREBOUX : chargé de mission biodiversité
Kévin VANSON Licence Biologie des Organismes et des Populations

Table des matières

1. METHODES UTILISEES.....	5
1. Diagnostic « Milieu naturel ».....	6
a. Diagnostic habitat.....	6
b. Diagnostic faunistique	6
c. Diagnostic floristique.....	7
2. Tableau de passage	7
3. Difficultés rencontrées	7
1. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....	8
1. Localisation des sites	9
2. Habitats naturels et anthropiques des sites.....	10
a. Contexte général	10
• Site 1.....	10
• Site 2.....	10
• Site 3.....	11
b. Description des habitats d'intérêts communautaires.....	12
c. Descriptions des autres habitats	12
3. Résultats des inventaires naturalistes.....	13
• Site 1.....	13
a. La flore.....	13
b. La faune.....	17
• Site 2.....	20
a. La flore.....	20
b. La faune.....	22
• Site 3.....	25
a. La flore.....	25
b. La faune.....	27
4. Conclusions des sensibilités écologiques	29

Table des figures :

Figure 1 : Plan cadastrale de la ville de Saint Aubert avec les trois sites d'intérêt en vert (source : PADE)	9
Figure 2 : Vue aérienne de Saint Aubert et de la localisation des trois sites (source : Géoportail)	9
Figure 3 : Prairie de fauche présente sur le site (Source ECO'LogiC)	13
Figure 4 : Renoué amphibie (<i>Persicaria amphibia</i>) présente sur le site (source : ECO'LogiC)	16
Figure 5 : Liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>), espèce commune fleurissant sur le site (source : ECO'LogiC)	16
Figure 6 : Criquet de la Palène (<i>Stenobothrus lineatus</i>) Source : INPN	18
Figure 7 : Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>) Source INPN	19
Figure 8 : Photographies de la prairie de fauche présente sur le site (Source ECO'LogiC)	20
Figure 9 : Diversité floristique du site : Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) (à gauche), Cirse des prés (<i>Cirsium pratensis</i>) (au milieu) pollinisé par un Paon-du-jour (<i>Aglais io</i>), Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>) (à droite) dominé par un ensemble de graminée en arrière-plan (Source ECO'LogiC)	22
Figure 10 : Oedipode turquoise (<i>Oedipoda caerulescens</i>) Source INPN	23
Figure 11 : Argus bleu (<i>Polyommatus icarus</i>) Source ECO'LogiC	23
Figure 12 : Photographies du pâturage présent sur le site (Source ECO'LogiC)	25
Tableau 1: Tableau du calendrier des inventaires	7
Tableau 2: Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 1	14
Tableau 3 : Indice d'abondance dominance de Braun-Blanquet des espèces végétales sur le site 1 ..	15
Tableau 4 : Listes des espèces entomologiques inventoriées sur le site 1	17
Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 1	18
Tableau 6 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 2	20
Tableau 7 : Indice d'abondance dominance de Braun-Blanquet des espèces végétales sur le site 2 ..	21
Tableau 8 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 2	22
Tableau 9 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 2	24
Tableau 10 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 3	26
Tableau 11: Indice d'abondance dominance de Braun-Blanquet de la végétation du site 3	26
Tableau 12 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 3	27
Tableau 13 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 3	27
Tableau 14 : Les des espèces de mammifères inventoriées sur le site 3	28

1. METHODES UTILISEES

1. Diagnostic « Milieu naturel »

L'objectif est de caractériser les sites définis sur la commune de Saint Aubert d'un point de vue écologique : leurs diversités et leurs richesses biologiques, leurs sensibilités écologiques et les potentialités d'expression de cette richesse. Il s'agit donc d'apprécier globalement la valeur écologique actuelle du site. L'étude a été effectuée à partir d'investigations de terrain. Les investigations de terrain ont été menées en juillet 2022.

a. Diagnostic habitat

Typologie des habitats

Les végétaux sont les meilleurs intégrateurs des conditions de milieu. Ils constituent des ensembles structurés de telle manière que chaque fois que l'on retrouve les mêmes conditions de milieu, cohabitent dans ces milieux un certain nombre d'espèces végétales vivant toujours associées, y trouvant les conditions favorables à leur développement. De l'étude et de la comparaison de ces ensembles structurés est né le concept d'association végétale, concept de base de la phytosociologie (étymologiquement science des associations végétales).

Les différents habitats (au sens de « CORINE Biotopes ») sont répertoriés selon leur typologie phytosociologique simplifiée, typologie internationale en vigueur utilisée dans le cadre de CORINE Biotopes et du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (Version EUR 28), document de référence de l'Union Européenne dans le cadre du programme Natura 2000.

Cartographie des habitats

Après identification et délimitation sur le terrain, les habitats ont été reportés sur un fond de carte topographique à l'aide du logiciel QGIS Desktop 3.16.16.

Les couleurs correspondant à chaque type d'habitat ont été choisies, dans la mesure du possible, en fonction de leur connotation écologique.

b. Diagnostic faunistique

L'évaluation de la sensibilité de la faune s'est appuyée sur les statuts de protection et sur les statuts de rareté régionaux, nationaux et internationaux. Pour les groupes dont les statuts régionaux ne sont pas encore définis d'une manière précise nous sommes appuyés sur des publications récentes et sur nos connaissances personnelles de la région. L'expertise a consisté en un état des lieux des espèces présentes et potentiellement présentes.

Nous avons orienté nos observations sur la faune, selon les méthodes suivantes :

- **L'avifaune** : L'étude des oiseaux est réalisée en suivant un transect « virtuel » aux travers des différents habitats du site.
- **L'entomofaune** : l'étude de l'entomofaune a été réalisée en suivant des transects horizontaux et verticaux.
- **Les mammalofaune** : L'étude des mammifères a été réalisée en prospectant par l'observation directe ou indirecte (présence de traces).

- **L'herpétofaune** : La prospection des amphibiens et reptiles a été réalisée par observation directe et écoute, toutefois aucun individu n'a été recensé.

c. Diagnostic floristique

L'évaluation de la sensibilité de la flore s'est appuyée sur les statuts de protection et sur les statuts de rareté régionaux, nationaux et internationaux. Pour les groupes dont les statuts régionaux ne sont pas encore définis d'une manière précise nous nous sommes appuyés sur des publications récentes et sur nos connaissances personnelles de la région. L'expertise a consisté en un état des lieux des espèces présentes.

Nous avons orienté nos observations sur les plantes vasculaires, selon les méthodes suivantes :

- **La flore** a été inventoriée ponctuellement lors des passages de façon exhaustive sur l'ensemble des parcelles, parfois en suivant un ou des transects « virtuels ». Une étude de l'abondance dominance des espèces a été réalisée afin de mettre en perspective les relations végétales au sein des habitats, et d'en déduire les conditions écologiques générales.

2. Tableau de passage

Tableau 1: Tableau du calendrier des inventaires

SITE	Date	Conditions météorologiques	Habitat	Flore	Avifaune	Entomo-faune	Mammalo-faune
1	05/07/2022	Soleil – 20°C à 10h	x	x	x	x	x
2	05/07/2022	Soleil – 21°C à 11h	x	x	x	x	x
3	05/07/2022	Soleil – 22°C à 12h	x	x	x	x	x

3. Difficultés rencontrées

Les inventaires réalisés reflètent une diversité relevée à un moment donné de l'année (date des inventaires juillet 2022), en un seul passage et donc ne renvoie pas l'entière potentialité de présence de toutes les espèces floristiques et faunistiques des sites.

Concernant la partie ornithologique, au regard de la taille des sites et de leurs nombres, les écoutes et relevés n'ont pas pu être toujours réalisés pendant les heures adéquates, à savoir le matin, 5h maximum après le lever du soleil. L'activité des chants d'oiseaux étant moindre pendant la journée, il est fort probable que d'autres espèces, non relevées, soient présentes sur les sites.

1. DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

1. Localisation des sites



Figure 1 : Plan cadastrale de la ville de Saint Aubert avec les trois sites d'intérêt en vert (source : PADE)

La commune de Saint-Aubert dans le Cambrésis comprend 3 sites, numérotés de 1 à 3, sur lesquels les inventaires et prospections écologiques ont été réalisés. Les sites se trouvent au sein de la zone résidentielle de la ville, et donc en contact avec les structures urbaines.



Figure 2 : Vue aérienne de Saint Aubert et de la localisation des trois sites (source : Géoportail)

2. Habitats naturels et anthropiques des sites

a. Contexte général

- Site 1

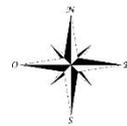
Code EUNIS	Code Corine Biotope	Nom de l'habitat
E2.2	38.2	Prairie de fauche de basse et moyenne altitudes
G5.1	84.1	Alignement d'arbres

Le site est une prairie de fauche à dominance de graminées, complétée par une diversité d'espèces végétales en fleurs. Un boisement ripicole se trouve en contrebas du site, et manifeste le signe d'un écoulement d'eau temporaire, l'Erclin, lit à sec lors de notre passage.



Cartographie des habitats naturels et anthropiques rencontrés sur le site

Inventaire Habitat/Faune/Flore
-
Commune de Saint-Aubert



Site n°1

Légende :

Habitat :

- Alignement d'arbres (CCB : 84.1)
- Prairie de fauche (CCB : 38.2)
- Prairie de fauche (CCB : 38.2) (zone plus eutrophe)

Fond de carte : Google satellite

0 25 50 m

- Site 2

Code EUNIS	Code Corine Biotope	Nom de l'habitat
E2.2	38.2	Prairie de fauche de basse et moyenne altitudes
G5.1	84.1	Alignement d'arbres

Le site est une prairie de fauche à dominance de graminée, complété par une faible diversité de plantes à fleurs éparées. La prairie a été fauchée récemment.

Au fond du site se trouve deux linéaires arborées composés de peupliers noirs.

La parcelle est découpée en plusieurs propriétaires d'une même famille : 2 prairies et un passage reliant à une maison, au fond il y a le passage d'un ancien chemin de fer avec présence de remblais

(pas de prospection au fond suite à la demande des propriétaires et à cause du remblais). Une ruche a été installée par les propriétaires.



Cartographie des habitats naturels et anthropiques rencontrés sur le site

Inventaire Habitat/Faune/Flore
-
Commune de Saint-Aubert



Site n°2

Légende :

Habitat :

- Alignement d'arbres (CCB : 84.1)
- Prairie de fauche (CCB : 38.2)

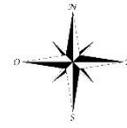
Fond de carte : Google satellite

0 25 50 m

• Site 3

Code EUNIS	Code Corine Biotope	Nom de l'habitat (Corine biotope)
E2.1	38.1	Pâturages permanents mésotrophes
G5.1	84.1	Alignement d'arbres
J2.4	86.5	Construction agricole
E5.1	87.2	Zone rudérale

Le site comporte des parcelles de pâture utilisées par des populations bovines. La végétation est rase, pauvre en espèces et adaptées au piétinement, composées principalement de graminées. Quelques alignements d'arbres sont présents au sein de la prairie. Pour finir, il y a une zone anthropisée qui occupe une grande partie du site avec des constructions et bâtis agricoles, et entourées de zone rudérale.



Site n°3

Légende :

Habitat :

- Alignement d'arbres (CCB : 84.1)
 - Pâturages bovins (CCB : 38.1)
 - Construction agricole (CCB : 86.5)
 - Zone rudérale (CCB : 87.2)
- Fond de carte : Google satellite



b. Description des habitats d'intérêts communautaires

Aucun habitat n'est d'intérêt communautaire.

c. Descriptions des autres habitats

- Prairie de fauche de basses et moyennes altitudes

Prairies de fauche mésotrophes des basses altitudes d'Europe, fertilisées et bien drainées, avec une dominance d'espèces florales de la famille des Poaceae (Graminées) tel que le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*), Vulpin des près (*Alopecurus pratensis*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), accompagnée de Carotte sauvage (*Daucus carota*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), etc.

- Pâturages permanents mésotrophes

Pâturages mésotrophes régulièrement pâturés d'Europe, fertilisés et sur sols bien drainés, avec le Ray Grass Anglais (*Lolium perenne*), des paturins (*Poa spp.*), des fetuques (*Festuca spp.*), Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), de l'Oseille à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), etc.

- Alignements d'arbres

Alignements plus ou moins ininterrompus d'arbres formant des bandes à l'intérieur d'une mosaïque d'habitats herbeux ou de cultures ou le long des routes, généralement utilisés comme abri ou ombrage. Ils sont composés d'espèces plus ou moins locale comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), le Saule blanc (*Salix alba*), le Saule marsault (*Salix caprea*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*) ou encore le Noisetier commun (*Corylus avellana*).

- Construction agricole

Structures éparpillées dans l'environnement rural ou naturel, construites à des fins d'activités agricoles, d'habitation permanente ou temporaire, d'activités commerciales, artisanales ou industrielles à petite échelle, d'activités récréatives, de recherche, de protection environnementale. Elles comprennent des serres, des étables, des cabanes, des remises, des structures de séchage de la récolte, des enclos de terres agricoles ou de pâturages, lorsque ces éléments sont isolés.

- *Zone rudérale*

Peuplements herbacés se développant sur des terrains en déprise urbaine ou agricole, sur des terrains qui ont été repris sur les réseaux des transports ou sur des terrains qui étaient utilisés comme décharge. On retrouve une diversité d'espèces pionnières spontanées comme le Coquelicot (*Papaver rhoeas*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Geranium mou (*Geranium molle*), le Mélilot officinale (*Melilotus officinalis*), etc.

3. Résultats des inventaires naturalistes

- Site 1

a. La flore

La parcelle est globalement homogène, composée de graminée avec des différences de flore entre le haut et le bas du site. En contrebas se situe un boisement qui forme un nouvel habitat que la prairie et donc avec une nouvelle diversité formée principalement d'espèces ligneuses (arbres et arbustes).



Figure 3 : Prairie de fauche présente sur le site (Source ECO'LogiC)

Tableau 2: Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 1

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Menace France	Menace Europe	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissante
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore ; Sycomore	I?;Z	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine ; Herbe aux verrues	I	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	pp	pp	Non	N
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	Z	CC	NAa	[NA]	[NE]	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	I	CC	LC	LC	NT	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun ; Noyer royal	Z;C	C	NAa	[NA]	[LC]	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	I	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Persicaria amphibia</i>	Renouée amphibie	I	C	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	I	CC	LC	LC	NE	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie ; Ortie dioïque	I	CC	LC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende : Statut indigénat principal : Indigène (I), présumé indigène (I ?), Cultivé(C), Eurynaturalisé (Z). **Rareté :** Commun (C), très commun (CC). **Menace/LR :** Préoccupation mineure (LC), Non évalué (NE), Quasi menace (NT), Non applicable car taxon naturalisé (NAa/Na). **Intérêt patrimoniale :** pour parti (pp). **Indicateur Zones humides :** Pour parti car taxon adaptée aux zones humides (pp) Inscrit au niveau national (Nat). **Exotique envahissante :** Non (N).

Tableau 3 : Indice d'abondance dominance de Braun-Blanquet des espèces végétales sur le site 1

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Haut de prairie (en bordure de route)	Linéaire arboré et sa lisière
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore ; Sycomore		+
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies		+
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine ; Herbe aux verrues		+
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	+	
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	1	
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	3	3
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	r	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun		3
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce	+	
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun ; Noyer royal		2
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune		+
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	4	3
<i>Persicaria amphibia</i>	Renouée amphibie	1	
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	+	
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie ; Ortie dioïque	1	4

Légende	
Coefficient	Recouvrement
5	> 75 %
4	50-75%
3	25 - 50%
2	5 - 25%
1	< 5%
+	peu abondant
r	rare
i	1 individu

L'inventaire botanique du site révèle une flore commune, non pas sans intérêt pour l'écologie. On retrouve tout de même un mélange d'espèce de diverses familles et de diverses formes (arbustes/arbres et plantes herbacées) entre le haut et le bas de prairie, offrant deux milieux distinct et donc une possible différence d'espèce faunistique entre ces deux habitats. On note tout de même la présence de la Renouée amphibie (*Persicaria amphibia*), plante moins commune que les autres inventoriés, se développant sur une large gamme de biotope, à la fois dans les étendus d'eau (plante de pleine eau), comme sur les berges ou dans les milieux à l'humidité atmosphérique compatible à son développement comme sur ce site.



Figure 4 : Renouée amphibie (*Persicaria amphibia*) présente sur le site (source : ECO'LogiC)



Figure 5 : Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*), espèce commune fleurissant sur le site (source : ECO'LogiC)

Cette petite diversité de floraison permet une attraction plus large des pollinisateurs et autres insectes attirés par ces plantes. Lors de notre passage le site était non fauché permettant le possible passage ou refuge d'une diversité d'animaux (mammifère/amphibien). Si la gestion est tardive (fauche en fin de saison estivale), le site peut posséder une sensibilité écologique intéressante. Cette sensibilité est tout de même limitée par la culture de la prairie de fauche, ou l'étude de l'abondance dominance expose une forte présence des graminées (*Lolium perenne* et *Dactylis glomerata*), mais un panel d'espèces non graminoides (ex : Liseron des champs (*Convolvulus arvensis*)) a réussi à s'implanter et apporte une diversité potentiellement intéressante si elle est confortée.

b. La faune

ENTOMOFAUNE

Le site par sa configuration de prairie semble posséder un grand potentiel pour l'entomofaune (insectes). Par son exposition et la présence majoritaire de graminée, de nombreux cris d'orthoptères (Criquets et Sauterelles) ont été entendus lors de notre passage comme le Sténobothre commun (*Stenobothrus lineatus*) et le criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*).

Quelques papillons communs ont été observés comme notamment des Piérides (*Pieris brassicae*) ou le Paon du jour (*Aglais io*).

Par les plantes en fleurs lors de notre passage nous pouvons émettre l'hypothèse d'une richesse en insectes, favoriser par le milieu prairial accueillant un cortège mixte d'insectes et d'arthropodes en général comme des pollinisateurs (abeilles sauvages et syrphes par exemple) ou des coléoptères permettant d'attirer des prédateurs divers comme des arachnides, mais aussi de potentiels mammifères et oiseaux.

Tableau 4 : Listes des espèces entomologiques inventoriées sur le site 1

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	ZNIEFF	Liste rouge régional
<i>Aglais io</i>	Paon du Jour	non	LC
<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre	non	LC
<i>Bombus lapidarius</i>	Bourdon des pierres	non	LC
<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs	non	LC
<i>Cantharis livida</i>	Telephore livide	non	LC
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	non	LC
<i>Oedemera nobilis</i>	Oedemera noble	non	LC
<i>Pieris brassicae</i>	Pieride du chou	non	LC
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	non	LC
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	oui	LC
<i>Vanessa cardui</i>	Belle dame	non	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) Préoccupation mineure (LC)



Le Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) est une espèce d'orthoptère d'une vingtaine de millimètres commune en France sauf dans le Massif armoricain, aux couleurs vertes avec une bande blanche sous chaque aile. Il côtoie des habitats de milieux secs, rocailleux comme des pelouses arides, des friches calcicoles ou parfois dans des prairies sèches et des bords de routes. Espèce déterminante ZNIEFF, on l'entend et le retrouve principalement entre mi-mai et mi-octobre.

Figure 6 : Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) Source : INPN

AVIFAUNE

Le site a révélé lors de notre passage un ensemble d'espèces d'oiseaux communs et parfois protégées nationalement comme le Moineau domestique (*Passer domesticus*), le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) ou le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*). Le linéaire boisé permet une zone d'accueil pour les oiseaux : des branches pour se poser et d'éventuellement nicher, et la prairie peut leur servir de zone de chasse.

Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 1

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste Rouge NPDC Nichant	Liste Rouge Europe	Liste Rouge France Nicheuse	Liste Rouge France Hivernant	Rareté NPDC	Protection Nationale	BERNE
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC	LC	LC	C		
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT	LC	NT		AC	PIII	Bell
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	LC	NAd	C	PIII	BellII
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	NT	LC	LC		AC	PIII	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	LC	NAd	C	PIII	Bell
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	LC		AC		BellII

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Vulnérable (VU), Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC). **Rareté :** assez commune (AC), commune (C). **BERNE : Bell :** espèces de la faune strictement protégées, **BellII :** espèces de la faune protégées dont l'exploitation est réglementée.



Figure 7 : Moineau domestique (*Passer domesticus*) Source INPN

Le **Moineau domestique** (*Passer domesticus*) appartient à la famille des passéridés. Il vit à proximité des habitations humaines aussi bien en ville qu'à la campagne. Sa dépendance vis-à-vis de l'homme est telle qu'il n'habite pas en général les villages abandonnés. Il est opportuniste et omnivore, son alimentation la plus habituelle consistant en diverses graines et semences sauvages ou cultivées, en insectes, en bourgeons et en fruits. Le nid présente une structure en boule mais reste assez rudimentaire lorsque le site choisi est une cavité (cas assez fréquent : trou de mur, ancien nid d'hirondelle). Le moineau domestique est protégé et considéré comme une espèce déterminante de ZNIEFF. Par ailleurs, il figure sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Nord-Pas-de-Calais comme étant quasi menacé.

NB : Les inventaires ornithologiques ne sont pas représentatifs puisqu'ils n'ont pas été effectués aux horaires les plus favorables.

MAMMALOFAUNE

Aucun mammifère n'a été recensé sur le site lors de notre passage, mais il est fort probable que des mammifères communs utilisent le milieu, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), la souris grise (*Mus musculus*), ou encore le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).

- Site 2

a. La flore

La parcelle est globalement homogène, composé principalement de graminée, avec une légère diversité de plantes à fleurs.



Figure 8 : Photographies de la prairie de fauche présente sur le site (Source ECO'LogiC)

Tableau 6 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 2

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	Menace Région	Menace France	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	I	CC	LC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N

<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc ; Ortie blanche	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie ; Ortie dioïque	I	CC	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende : Statut indigénat principal : Indigène (I). **Rareté :** très commun (CC). **Menace/LR :** Préoccupation mineure (LC). **Intérêt patrimoniale :** pour parti (pp).

Tableau 7 : Indice d'abondance dominance de Braun-Blanquet des espèces végétales sur le site 2

ABONDANCE DOMINANCE DU SITE 2		
Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Prairie
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	r
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	+
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	+
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	3
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	r
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	+
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc ; Ortie blanche	+
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	4
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	r
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	1
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie ; Ortie dioïque	r

Légende	
Coefficient	Recouvrement
5	> 75 %
4	50-75%
3	25 - 50%
2	5 - 25%
1	< 5%
+	peu abondant
r	rare
i	1 individu

On retrouve par l'inventaire botanique une flore très commune, riche en graminée comme *Lolium perenne* et *Dactylis glomerata* traduit par l'étude de l'abondance dominance, ponctué de quelques plantes à fleurs. Nous observons également la présence d'un arbre à papillon (*Buddleja davidii*) le long de la clôture en entrant sur le site qui est une espèce exotique envahissante défavorable à la biodiversité locale.

La sensibilité écologique du site est donc limitée par la culture de la prairie de fauche, et la monoculture des plantes de la famille des graminées.

Figure 9 : Diversité floristique du site : Carotte sauvage (*Daucus carota*) (à gauche), Cirse des prés (*Cirsium pratensis*) (au milieu) pollinisé par un Paon-du-jour (*Aglais io*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) (à droite) dominé par un ensemble de graminée en arrière-plan (Source ECO'LogiC)



b. La faune

ENTOMOFAUNE

Le site 2 est une prairie composée majoritairement de graminée, mais également de plantes fleurissant lors de notre passage. Ce type de milieu est favorable à une probable diversité d'insectes et d'araignides, et forment à la fois un habitat refuge, mais également un territoire de chasse et de nourriture pour un cortège d'espèce.

On retrouve un ensemble de pollinisateurs comme des bourdons et abeilles attirés par les plantes mellifères mais également des papillons (Lepidoptères) venus se nourrir de nectar de fleurs.

Tableau 8 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 2

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	ZNIEFF	Liste rouge régional
<i>Aglais io</i>	Paon du Jour	non	LC
<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre	non	LC

<i>Bombus lapidarius</i>	Bourdon des pierres	non	LC
<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs	non	LC
<i>Oedipoda caerulescens</i>	Oedipode bleu	oui	LC
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu	oui	LC
<i>Vanessa cardui</i>	Belle dame	non	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC)



Figure 10 : Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulescens*) Source INPN

L'**Oedipode turquoise** (*Oedipoda caerulescens*) est une espèce de criquet mimétique dont la coloration du corps est très variable en fonction du substrat de son développement. D'une taille de 15 à 20 mm, cette espèce est principalement présente sur les zones minérales, sèches à végétations éparées et basses des milieux naturels (dunes/éboulis rocheux) comme anthropisés (zones d'activités humaines : terrils, voix ferroviaires). C'est une espèce déterminante ZNIEFF.

L'**Argus bleu** (*Polyommatus icarus*) est un papillon de jour commun dans toute la France, actif de mi-avril à mi-octobre. Il réalise 2 à 3 générations, les œufs sont pondus sur les inflorescences des plantes de la familles des Fabacées (*Lotus sp.*/ Luzerne *Medicago sp.* / Trèfle *Trifolium sp.* / Bugrane *Ononis sp.*), qui permettent de nourrir les chenilles. L'argus bleu est une espèce déterminante ZNIEFF qui s'adapte bien aux milieux anthropisés ce qui lui permet de coloniser les villes et d'être observé régulièrement.



Figure 11 : Argus bleu (*Polyommatus icarus*) Source ECO'LogiC

AVIFAUNE

Les oiseaux étaient lors de notre passage peu présent sur le site, mais avec les arbres dans les parcelles périphériques du site et l'habitat qu'offre la prairie, le site peut potentiellement être utilisé fréquemment par un cortège d'espèce pour se nourrir ou trouver d'autres éléments essentiels à leur développement.

Tableau 9 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 2

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste Rouge NPDC Nichant	Liste Rouge Europe	Liste Rouge France Nicheuse	Rareté NPDC	Protection Nationale	BERNE
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	NT	LC	LC	AC	PIII	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	LC	AC		BellI

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC). **Rareté :** assez commune (AC). **BERNE : Bell :** espèces de la faune strictement protégées, **BellI :** espèces de la faune protégées dont l'exploitation est règlementée.

Description du moineau domestique (p.19).

NB : Les inventaires ornithologiques ne sont pas représentatifs puisqu'ils n'ont pas été effectués aux horaires les plus favorables.

MAMMALOFAUNE

Aucun mammifère n'a été recensé sur le site lors de notre passage, mais il est fort probable que des mammifères communs utilisent le milieu, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), la souris grise (*Mus musculus*), ou encore le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).

- Site 3

- a. La flore

La parcelle est homogène, composée principalement de graminée assez rase par la pression de pâturage des bovins, avec parfois quelques espèces à fleurs émergentes car non consommées par les animaux. Quelques arbres ponctuent également le paysage et apporte une légère diversité, mais surtout un potentiel écologique pour des espèces animales sauvages (oiseaux et insectes).



Figure 12 : Photographies du pâturage présent sur le site (Source ECO'LogiC)

Tableau 10 : Liste des espèces végétales inventoriées sur le site 3

Nom scientifique	Nom Vernaculaire	Statut d'indigénat principal	Rareté	Tendance	Menace Région	Menace France	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	I	CC	S	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	I	CC	S	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	I	CC	S	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	I	CC	S	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	I	CC	S	LC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N

Légende : Statut indigénat principal : Indigène (I). Rareté : très commun (CC). Menace/LR : Préoccupation mineure (LC).

Tableau 11: Indice d'abondance dominance de Braun-Blanquet de la végétation du site 3

ABONDANCE DOMINANCE DU SITE 3		
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prairie
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	r
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	r
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	r
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	5
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	+

Légende	
Coefficient	Recouvrement
5	> 75 %
4	50-75%
3	25 - 50%
2	5 - 25%
1	< 5%
+	peu abondant
r	rare
i	1 individu

L'inventaire botanique montre une flore très commune et peu diversifiée, dominée principalement par des graminées telles que *Lolium perenne* comme le montre l'étude de l'abondance dominance. La sensibilité écologique du site est donc très faible, potentiellement présente par les quelques arbres.

b. La faune

ENTOMOFAUNE

Le site 3 est un pâturage de bovin à végétation très rase sans grandes surface de plantes fleurissantes, et qui ne semble donc pas être un habitat écologiquement intéressant pour les insectes.

Tableau 12 : Liste des espèces entomologiques inventoriées sur le site 3

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	ZNIEFF	Liste rouge regional
<i>Aglais io</i>	Paon du Jour	non	LC
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	non	LC
<i>Pieris brassicae</i>	Pieride du chou	non	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC)

AVIFAUNE

Le site ne semble pas posséder de véritables populations diversifiées d'oiseaux, mais les arbres présents dans la parcelle peuvent permettre le refuge de certain d'entre eux comme ceux observés, restant tout de même des espèces communes.

Tableau 13 : Liste des espèces d'oiseaux inventoriées sur le site 3

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste Rouge NPDC Nichant	Liste Rouge Europe	Liste Rouge France Nicheuse	Liste Rouge France Hivernant	Rareté NPDC	Protection Nationale	BERNE
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC	LC	LC	C		
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC	LC	NAd	AC		
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	LC		AC		BellI

Légende : Menace/LR (Haut de France) : Préoccupation mineure (LC). **Rareté :** Commun (C) ; Assez commun (AC). **Berne :** Annexe 2 de la convention de Berne (Bell) ; Annexe 3 de la convention de Berne (BellI).

NB : Les inventaires ornithologiques ne sont pas représentatifs puisqu'ils n'ont pas été effectués aux horaires les plus favorables.

MAMMALOFAUNE

Aucun mammifère n'a été observé sur le site lors de notre passage, seul des traces de fèces de Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ont été retrouvées. Ce n'est pas une espèce protégée mais il est quasi menacé au niveau national. C'est une espèce très commune dans la région et ne présente pas d'enjeux de conservation particulier. De plus, il est fort probable que des mammifères utilisent le milieu, comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), la souris grise (*Mus musculus*), ou encore le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*).

Avec la présence d'arbres âgés, il est fort probable que des espèces de chiroptères (chauves-souris) utilisent le site, comme la plus commune des milieux urbanisés, la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*).

Tableau 14 : Les des espèces de mammifères inventoriées sur le site 3

Nom Scientifique	Nom Vernaculaire	Liste rouge mondiale	Liste rouge france	Liste rouge regionale
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	EN	NT	LC

Légende : Menace/LR (Haut de France) : En danger (EN), Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC)

4. Conclusions des sensibilités écologiques

Dans l'état écologique actuel les sites ne comportent que peu d'intérêts patrimoniaux, mais ont une potentialité écologique intéressante du fait du peu de bâti et d'imperméabilisation sur les parcelles, et de leur emplacement en milieu rural.

Le site 1 possède le plus de sensibilité actuelle par la diversité d'espèces végétales présente dans la prairie, le boisement et le fossé temporairement en eau en contrebats permettant une diversité d'habitats et de condition climatiques (ombrage, humidité).

Cette conclusion est également biaisée par la fauche récente du site 2 et par le surpâturage du site 3. Ce dernier possède effectivement le moins de sensibilité écologique par le manque de floraisons du milieu herbacée. Les arbres présents permettent tout de même d'imaginer un potentiel refuge pour une faune locale restreinte.

Malgré le faible potentiel écologique des sites, ils possèdent quelques qualités importantes pour la préservation de la faune :

- L'avifaune nicheuse et migratrice peut occuper les haies, boisements, fourrés et probablement les bâtiments à différentes périodes de l'année,
- Les insectes utilisent tous les milieux présents sur le site. (Seules les zones de monoculture et de réensemencement semblent moins propices à leur développement.)
- Les chiroptères peuvent chasser au-dessus des prairies, le long des haies ou alignements d'arbres des sites, voir gîter dans certains arbres du site,
- Les micromammifères peuvent occuper ou se nourrir dans plusieurs types de milieux : prairies, cultures, haies, talus, boisements, fourrés,
- Les grands mammifères peuvent utiliser les sites comme zone de nourrissage et de déplacement (même si nous n'en n'avons pas observé)
- Les amphibiens peuvent migrer jusque dans les boisements en empruntant ce type de prairies et fréquenter les petits cours d'eau,
- Les reptiles peuvent se déplacer et se reproduire dans les prairies, le long des haies, au niveau des murs anciens, ils pourraient trouver quelques refuges en lisières des parcelles ainsi que de la ressource alimentaire.